## FEDERATION SUISSE DE MARCHE

#### **PROCES-VERBAL**

Orsières, le 4 février 2007

de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de la Fédération Suisse de Marche (FSM) qui s'est tenue le samedi 3 février 2007 à Monthey

## Ordre du jour

1.	FORMALITES: ALLOCUTION D'OUVERTURE, SALUTATIONS	
	ET HOMMAGE AUX DISPARUS	2
2.	DESIGNATION DES SCRUTATEURS	2
3.	APPROBATION DU PV DE L'AGO PRECEDENTE	2
4.	ACCEPTATION DES RAPPORTS ANNUELS ET D'ACTIVITES	2
5.	ACCEPTATION DES COMPTES ANNUELS ET DU RAPPORT DE LA	
	COMMISSION DE GESTION	3
6.	SOUTIEN FINANCIER AU CITE INTERNET	3
7.	APPROBATION DU BUDGET	3
8.	DECISIONS CONCERNANT LES PROPOSITIONS	3
9.	ELECTION STATUTAIRES DU PRESIDENT ET DES MEMBRES DU COMITE	
	EXECUTIF, DE LA COMMISSION DE GESTION, TOUS LES 3 ANS	4
10.	ELECTION DE REMPLACEMENT, SI DEMISSION EN COURS	
	DE LEGISLATURE	4
11.	NOMINATION DE MEMBRES D'HONNEUR	5
12.	ACCEPTATION, DEMISSION, RADIATION DE MEMBRES	5
13.	ATTRIBUTION DE L'ORGANISATION DE L'AGO ANNUELLE	
	DE L'ANNEE PROCHAINE ET SUIVANTE	5
14.	DIVERS	5
15.	HONNEURS	5-6

# 1. Formalités : allocution d'ouverture, salutations et hommage aux disparus

Le président, Frédéric Bianchi, ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire à 14h45 et souhaite la bienvenue aux Délégués. Il remercie le club organisateur, le CM Monthey pour l'organisation de cette assemblée et pour son accueil.

La parole est donnée à M. Patrick Grandjean, Président du CM Monthey, club organisateur de cette AGO.

Patrick Grandjean souhaite la bienvenue aux délégués et au Comité Exécutif de la FSM.Il informe l'assemblée qu'un souper Raclette sera servi dans la même salle à l'issue de l'AGO.

Une minute de silence est observée par l'assemblée en mémoire des disparus.

Le club des Marcheurs de Genève, le CM Baden et le CM Fribourg ainsi que Peppo Galfetti et Pascal Charrière, sont excusés.

#### 2. Désignation des scrutateurs et droits de vote

Sont présents	6 clubs avec droits de vote 2 membres d'honneur 6 membres du CE de la FSM	10 voix 2 voix 6 voix
Total		18 voix
Majorité absolue Majorité des 2 tiers Bulletin secret (1/4)		10 voix 12 voix 5 voix

Sont désignés scrutateurs : Messieurs Olivier Bianchi et Alexis Decoppet.

Il n'y a pas de remarque concernant l'ordre du jour de l'AGO 2007.

## 3. Approbation du PV de l'AGO du 11 février 2006 à La Tour de Peilz

La lecture du procès-verbal de l'AGO 2006 n'est pas demandée. Celui-ci est approuvé avec 18 voix.

## 4. Acceptation des rapports annuels et d'activités 2006

#### 4.1 Rapport du Président

#### 4.2 Rapport du Chef Technique

#### 4.3 Rapport de la Commission des Compétitions et du Responsable des juges

#### 4.2 Rapport du chef technique

- Bernard Binggeli relève avec raison que les magnifiques titres des vétérans Suisses aux différents CM, malgré une moisson de médailles, n'ont pas été cités !
- A la demande de Michel Martin, sur un bilan du chef technique, le président lui explique que D. Ansermet était démotivé et que de ce fait des lacunes explicatives existaient.
- Le président demande à l'assemblée, si d'autres explications n'étaient pas demandées, d'accepter en bloc les rapports d'activité diverses commissions.

Les divers rapports sont passés en votation et acceptés par : 17 voix pour 1 abstention

## 5. Acceptation des comptes annuels et du rapport de la commission de gestion 2006

#### 5.1 Acceptation des comptes annuels

- Le Trésorier, Daniele Albisetti, détail son rapport de gestion et relève que l'acent a été mis sur les frais de participation pour les athlètes aux diverses compétitions. Grâce à une très stricte gestion du patrimoine il annonce un bilan bénéficiaire au 31.12.2006 de Fr. 1137.95, ce qui fait passer le patrimoine de 8563.45 à 9701.40
- Le président fait remarquer qu'il désirerait que la FSA rétablisse sa subvention à hauteur de Fr. 5000.-/an en plus de sa participation suventionelle à une compétition internationale.
- Michel Martin transmet la question de Mr. Sallin, concernant les Fr. 500.- versés par le Fan-Club pour les athlètes juniors et écoliers, et son utilisation. Un justificatif ainsi que des remerciements seraient demandés.

#### 5.2 Rapport de la Commission de Gestion

- Les vérificateurs (A. Decoppet et P. Grandjean) rapportent que les comptes ont été contrôlés par la Commission de gestion. Ce contrôle démontre que les comptes du Trésorier sont exacts.

La commission de gestion félicite le Trésorier pour son travail et demande à l'AGO de lui donner décharge.

Le rapport de la Commission de Gestion est accepté par 17 voix pour, 0 contres et 1 abstentions.

#### 6. Soutien financier au Site Inernet

- Le président demande aux clubs une participation unique, pour l'instant, de Fr. 200.- aux frais de « construction » du nouveau site internet de la Marche Suisse.

Il demande aux responsables des clubs, d'annoncer le plus rapidement possible, les résultats des compétitions aux Webmasters, Jérôme Genet ou lui-même, afin qu'ils soient à disposition de tous les intéressés et des statisticiens, si possible le soir-même d'une compétition.

La proposition est acceptée par :

17 voix pour 0 voix contre 3 abstentions (comité)

### 7. Approbation du budget 2007

- Daniele Albisetti présente le budget pour 2007 et informe l'assemblée que la priorité sera donnée aux athlètes et annonce une participation de Fr. 2500.- de la part de la FSA.
- Le président annonce trois déplacements pour des compétitions à l'étranger soit : 1) Podebrady (Tchéquie), 2) Coupe d'europe et 3) Match des 5 ou 6 Nations au Danemark.

Le budget est accepté à l'unanimité.

### 8. Décision concernant les propositions et modifications des statuts

- Le résponsable de la Commission des Compétitions, Michel Schneider donne des précisions et détaille les divers documents qu'il à distribué à l'assemblée, concernant les RO, Standard de Médaille, épreuves 2007 introduction de licences pour écoliers et taxes journalières.
- P. Grandjean demande des explications au sujet de l'introduction d'une licence pour écoliers demandée par la FSA.
- Le président justifie la demande de la FSA par une nouvelle gestion informatique de tous les résultats obtenus lors de CS, Meetings d'athlétisme etc, afin d'avoir un suivi de l'évolution des athlètes, de l'établissemnt de statistiques et un rendu plus officiel des temps établis.
- Daniel Grandjean exprime l'idée d'une cotisation solidaire entre les clubs, pour le paiement des médailles aux clubs organisateurs de CS.
- Gabriele Poli pense que cette proposition pourrait être mis au vote lors de la prochaine AGO.

- F. Bianchi met le doigt sur un point délicat, celui de la relève, tant athlétique que des responsables de clubs. Il semble que certains clubs, traînent les pieds lorsqu'il s'agit de prendre des responsabilités. Depuis un certain nombre d'années il n'y à pas de renouveau.
- Roland Estoppey est d'avis que l'on pourrait facturer les médailles avec effet rétroactif, par solidarité, aux clubs organisateurs de CS.
- Le président serait d'avis de mettre cette proposition au vote l'ors de la prochaine AGO, en 2008.
- Daniel Brot à fait deux propositions :
- 1) Que la FSM demande un relevé des licences de marcheurs de l'année en cours auprès de la FSA, afin de ne pas pénaliser les athlètes l'ayant oubliée, avant une compétition.
- 2) Demande un ravitaillement libre lors d'épreuves de CS de côte ou par canicules. Le règlement stipulant un ravitaillement seulement après une distance donnée, peut être préjudiciable lors de très fortes chaleurs.

Le président rappelle que la proposition 1) pour être acceptée, devrait faire l'objet d'un changement de statut de la FSA.

La proposition 1) est rejetée au vote par : 13 voix contre

2 voix pour

3 abstentions

la proposition 2) est acceptée pour le ravitaillement des CS de côte

et les compétitions en ligne par : 16 voix pour

2 abstentions

# 9. Elections statutaires du Président et des membres du comité exécutif, de la commission de gestion

Commission de gestion des années comptables 2007: CM Monthey

Suppléant pour l'année comptable 2007 : CM Cour, Lausanne

Rapporteur pour l'année comptable 2007 : CM Monthey Vérificateurs pour l'année comptable 2007 – 2008 CM Ecureuil

Vérificateurs pour l'année comptable 2007 – 2008 CM Ecureuil-La Poste Vérificateurs pour l'année comptable 2008 – 2009 : CM Cour, Lausanne

La commission de gestion est acceptée par :

17 voix pour 1 nul 0 contre

### 10. Election de remplacement, si démission en cours de législature

Démission de son poste de chef technique de Dominique Ansermet qui reprendra le poste de responsable des juge, après la démission de Daniel Grandjean.

- A. Decoppet propose Michel Martin au poste vacant de chef technique.
- Michel Martin juge inopportun pour l'instant de repourvoir le poste de chef technique, vu le nombre restreint d'athlètes d'élite. En effet, selon lui, un tel poste ne se justifie que lorsqu'il y a un quota suffisant de compétiteurs, car ce poste demande à l'heure actuelle une formation spécifique, vu les hautes exigences en matière d'entraînements d'athlètes de pointe.
- F.Bianchi informe l'assemblée que G. Polli propose une commission technique composée de membres de plusieurs régions du pays pour coordonner par ex. les déplacements, la gestion des compétitions à l'étranger. La participation de

l'entraîneur personnel de l'athlète sélectionné pour une compétition, à se joindre au déplacement, pourrait avoir une influence favorable sur le compétiteur.

Le président estime que pour 2007 le poste de chef technique reste vacant, et, que le CE prennent en charge les diverses organisations habituellement attribuées au chef technique.

- L'athlète de pointe et multiple championne Marie Polli, c'est proposée comme statisticienne de la FSM

#### 11. Nomination de Membres d'honneur

Cette année aucune nomination.

#### 12. Acceptation, démission, radiation de membres

Cette année, aucune démission.

#### 13. Attribution de l'organisation de l'AGO de l'année prochaine et suivante

2008 : le club de marche de la SAL Lugano, se propose pour l'organisation de l'année prochaine

2009 : le club de marche CM Yverdon est candidat.

L'AGO accepte ces 2 candidatures par : Voix pour 18

Voix contre 0 Abstentions 0

#### 14. Divers

Le CM Yverdon annonce l'organisation des CS 50km H, 20 km HJ, 10 km FJ, le 23 septembre 2007.

- Olivier Bianchi suggère de réactiver la coupe Suisse des écoliers. En effet, le club de Monthey, par exemple, à vu ses effectifs grandir, et cela serait un stimulant pour motiver la relève.
- Le président serait d'accord de faire un classement au long de l'année et de mettre la finale dans le cadre de la compétition de l'ACVCM du 29 septembre 2007.
- M. Martin a condensé les articles de presse parus sur les compétitions de Marche en 2006 dans un classeur constitué de 39 pages pour 28 compétitions! Donc, dans la presse écrite, la Marche n'est pas oubliée, bien que d'après les échos qu'il en a reçu de certains athlètes, les textes n'en reflétant pas leurs exploits.
- Jérôme Genet propose de s'approcher de la Loterie Romande pour solliciter une aide et leur présenter notre site Internet. Le manque de sponsors se faisant cruellement sentir.
- D. Brot pense qu'une agence de publicité serait à même de présenter la Marche sous un jour favorable et ainsi dénicher des sponsors.
- Un proposition de Joseph Bianco séduit le comité. Il serait pour la sollicitation des membres d'honneurs, qui par une lettre explicative et un BV joint, pourraient donner un coup de pouce aux finances de la FSM.

#### 15. Honneurs

Suite aux résultats de la saison 2006 les récompenses suivantes ont été distribuées par la FSM :

- Aux 3 premiers du Championnat Suisse Interclubs de marche 2006. A savoir : 1er le CM Monthey, 2ème le CM Yverdon et 3ème la SAL Lugano. Les 3 coupes sont offertes aux clubs par la famille Libotte une fois de plus.
- Récompenses aux 5 premiers athlètes de la Coupe de la FSM 2006. A savoir : 1<sup>er</sup> : Yann Banderet, 2<sup>ème</sup> : Daniel Brot, 3<sup>ème</sup> : Nicolas Perrier, 4<sup>ème</sup> : Bernard Cossy, 5<sup>ème</sup> : Bruno

- Le challenge Roland Estoppey revient cette année à Christopher Buerki, pour son excellente progression et ses résultats prometteurs
- La coupe jeunesse n'est pas distribuée cette année, faute de concurrents.
- La FSM attribue une récompense particulière à un marcheur de grand fond, qui en 2006 c'est illustré de brillante manière : Urbain Girod, sociétaire du CM Monthey.

L'AGO 2007 est levée par le président à 18h17.

La secrétaire :

Michèle Steiner

#### $\underline{Distribution}:$

- aux membres du CE de la FSM
- aux clubs de la FSM
- aux membres d'honneur de la FSM